



Le CHAVANNEWS

Chers Chavannus,

J'espère que vous avez passé de belles vacances estivales. Le froid n'incite plus aux barbecues, les vignes sont remplies de vendangeurs et la neige pointe le bout de son nez : voici les signes annonciateurs du Chavannews de l'automne.

Dans ce numéro, vous trouverez un reportage sur l'inauguration de l'école qui est sans conteste l'événement de cette rentrée.



Dessin : Cyrielle Orban

Vous découvrirez aussi à quel taux vos revenus et votre fortune seront taxés en 2010 et les investissements que la commune a acceptés lors du dernier Conseil.

Le Chavannews vous propose aussi des photos de la fête du 1^{er} août prise par une photographe professionnelle en vacances en Suisse et qui est repartie avec un merveilleux souvenir de cette soirée.

Il y aussi les potins et diverses informations sur la vie de votre commune.

Au niveau régional, il vous est proposé un point de situation sur le lancement de la phase opérationnelle de la fusion des communes de Terre Sainte. Ce projet avance à tambours battants puisqu'il est prévu que nous votions déjà dans une année la création de la nouvelle commune.

Pour les lecteurs désireux de voir les photos en couleurs, les Chavannews sont mis en ligne sur le site de la commune www.chavannes-de-bogis.ch. Profitez de vous y balader car il est régulièrement mis à jour et fournit une foule d'informations utiles.

Votre dévoué rédacteur est heureux de vous livrer ce numéro 38 et vous souhaite une agréable lecture.

Serge Dudan

REPORTAGE Inauguration de la nouvelle école

Le planning a été respecté comme prévu et la nouvelle école a pu accueillir à la mi-août les écoliers de primaire des deux communes de Bogis et Chavannes. Vous avez déjà été informés par le Chavannews sur ce beau projet qui a passé le cap de la première grande cérémonie officielle après le traditionnel bouquet début avril.

Notre municipale Genevière Thévoz devait être aux anges, elle qui a participé quotidiennement au suivi des travaux et soigné tous les détails de la fête de l'inauguration. *A 10h00, il n'y avait encore que peu de monde, mais vers 11h00, il n'y avait pas moins de 250 personnes, raconte notre syndic avec enthousiasme, nous n'avons reçu que des louanges: un groupe scolaire de la région serait intéressé à construire une école similaire et le département de l'instruction publique veut citer notre école comme un exemple !*



La fanfare a enchanté nos oreilles



La réception au terme de la cérémonie

Notre syndic a d'ailleurs ouvert la série des discours après que la sonnerie de l'école eu retentie. *« Depuis la décision de principe jusqu'au premier coup de pioche, il s'est passé environ 18 mois pour tout régler et obtenir les autorisations des exécutifs et des législatifs, ainsi que le permis de construire. »...« Il y a deux personnes qui méritent vos applaudissements. C'est M. Luc Visinand et Mme Genevière Thévoz, municipaux des écoles respectivement à Bogis-Bossey et Chavannes-de-Bogis ».*



L'instant solennel du couper du ruban

La parole a ensuite été donnée à Laurent Yourassoff, ingénieur en génie civil chez Boubaker, qui a fourni quelques explications techniques sur le bâtiment. Il a été suivi par Pierre Jaccard qui a représenté l'autorité cantonale en tant que directeur général adjoint à la direction de l'enseignement obligatoire. Au terme de son discours, notre Syndic a relevé avec humour sa déception de ne pas avoir reçu un soutien financier de l'Etat.



Des salles de classes et une bibliothèque modernes, claires et lumineuses

M.Bertrand Favre, directeur de l'établissement primaire de Terre Sainte s'est ensuite exprimé, lui aussi avec beaucoup d'humour. Pour clôturer la partie des discours, le Syndic de Bogis, M.Bernard Kocher, a pris la tribune.

L'union instrumentale de Terre Sainte a chaque fois joué un intermède musical. Notre Syndic a relevé à ce propos : *Félicitation à l'union instrumentale de Terre Sainte de nous accompagner pendant cette cérémonie et surtout félicitation pour le changement de nom et ainsi rejoindre l'esprit de Terre Sainte ! »*

Le public a eu tout loisir de se balader dans les locaux après le couper du ruban.



L'informatique en salle de classe



Les enfants étaient aussi à la fête...



et se sentent comme chez eux

POTINS Sortie des aînés

Rendez-vous incontournable depuis 5 ans, une journée de détente dans la région des trois lacs à l'attention des seniors a été organisée cette année par la Commune de Bogis-Bossey et offerte par nos deux communes.

Le 9 septembre dernier, ce ne sont pas moins de 20 personnes qui sont montées dans le car spécialement affrété pour se rendre sous une météo superbe à Hauterive dans le canton de Neuchâtel. La virée a débuté par la visite du musée le Laténium qui expose 50'000 ans de préhistoire et d'histoire grâce à la centaine de sites archéologiques qui ont été découverts sur terre ou sous les eaux du lac.

Tout le monde a dégusté ensuite de bons filets de perche dans un restaurant du port. Enfin, cette journée s'est terminée par la visite libre de la ville de Morat.

Gageons que l'année prochaine la popularité de cette journée conviviale sera encore plus grande car les absents ont eu tort de ne pas profiter de cette belle opportunité !

OFFICIEL Conseil communal

Le 7 octobre dernier, c'était la reprise pour nos représentants du Conseil et de la Municipalité. La prochaine séance du Conseil communal est fixée le 9 décembre à 20h15 au Foyer du centre communal, comme d'habitude.

PREAVIS

Taux d'impôt 2010

La bonne surprise de cette automne : le Conseil a décidé à l'unanimité que le taux de 66,5 sera maintenu pour l'année prochaine. Les excédents ont permis des investissements importants (école, etc.) avec des taux d'intérêt très bas. Markus Kammermann, responsable des Finances, ajoute : *la péréquation devrait représenter une charge d'env. 2 millions en 2010, comme en 2009. On espère que le Canton aura surestimé cette somme et nous en rendra une partie comme cela s'est produit en 2008.* Le résultat dépend en partie du taux d'impôt de chaque commune et le système est très complexe. Il précise encore que la crise n'a que faiblement réduit les entrées fiscales 2009. Notre syndic précise : *le taux de 66,5 est compris dans la fourchette 65-69 où devrait se situer le taux de la futur commune de Terre Sainte, si la fusion est acceptée.*

Autre bonne surprise : notre commune a décidé d'abolir l'impôt sur les successions et donations en ligne collatérale et entre parents. En outre, il n'y aura plus de perception de l'impôt sur les divertissements ainsi que sur les lotos et tombolas.

Péréquation. Un nouveau modèle de péréquation devrait entrer en vigueur l'année prochaine. Sa principale innovation est la possibilité pour les communes de connaître le montant de ce qu'elle doit payer ou recevoir. Pour en savoir plus www.idheap.ch (Publications-Working Paper-2007) et www.vd.ch.

Trottoir à Sallivaz Nord

Le développement du quartier Sallivaz-Nord en bordure du la route de Bogis-Bossey et du chemin du Jura impose la construction d'un trottoir. Pour cela, la Commune a obtenu la cession gratuite d'env.450m2 de terrain de la part du promoteur. Le Conseil a accepté le crédit de 170'000.- pour la réalisation du trottoir et le déplacement de l'éclairage public.

Bâtiment de la Poste

Le bâtiment de la poste est propriété pour 50/50 entre Bogis et Chavannes. L'entretien est par conséquent aussi partagé par moitié. Notre Municipale Chantal Michel, responsable de l'entretien des bâtiments communaux, précise : *le doublement du mur n'a pas suffi à stopper les infiltrations d'eau au sous-sol et ces travaux supplémentaires sont absolument nécessaires. Il s'agira d'abord d'assécher le mur, puis de l'imperméabiliser.* Elle ajoute : *une épicerie pourrait éventuellement s'installer dans les locaux actuellement inoccupés.* Le crédit de 30'000.-, dont 15'000.- pour notre commune, est accepté par le Conseil.

COMMUNICATIONS

Fusion à 8 communes

► **Phase opérationnelle.** Notre syndic Pierre Stampfli répète une des communications du Président en début de séance : dorénavant, à chaque Conseil, il sera mis à l'ordre du jour un point de situation sur la fusion. En effet, le projet se concrétise à la suite du sondage positif auprès de la population et de la clôture de l'étude stratégique. Il précise : *le lancement de la phase opérationnelle a été initiée le 30 septembre dernier à Founex.*

Six groupes thématiques seront créés, poursuit-il,

1. Services techniques
2. Administration,
3. Education, santé, loisir
4. Finance, informatique
5. Politique et
6. Aménagement du territoire.

Chaque groupe sera composé de 16 personnes (1 membre du Conseil et 1 membre de la Municipalité de chaque commune). Leur objectif sera de façonner la nouvelle structure administrative, le fonctionnement et les lignes directrices politiques et stratégiques de Terre Sainte.

La phase I sera lancée tout prochainement. Elle consiste à déterminer précisément l'état de la situation dans tous ces domaines et durera jusqu'à fin février 2010. La phase II sera axée sur la construction de la nouvelle entité. En juin, juillet 2010, un contrat de fusion devra être soumis et accepté par les

Municipalités et les Conseils de chaque commune.

Fusion : www.terresainte.ch . Ce site web contient une foule d'informations précises et complètes sur le processus de fusion et son organisation.

► **Votation en 2010 déjà.** Enfin, la population se prononcera en votation le 28 novembre 2010. Si le résultat est positif, alors on entrera dans la phase de réalisation qui durera plus d'une année et l'entrée en force de la commune Terre Sainte est prévue le 1^{er} janvier 2012.

Un plan de communication sera validé le 15 octobre par le Comité de pilotage et il est prévu une information régulière par tout ménages annonce Pierre Stampfli, *il est aussi prévu des stands d'information lors des fêtes populaires. Dans un premier temps, pour les groupes, il est primordial de connaître les préoccupations des gens afin d'y répondre,* ajoute-t-il.

► **Partis politiques?** Un conseiller pose alors la question de savoir si le futur Conseil va se politiser. Pierre Stampfli répond que *le législatif sera composé des membres des Conseils actuels, ce qui limite le phénomène.*

► **Représentativité?** Notre syndic rassure : *la représentativité est garantie par le fait qu'elle sera proportionnelle au nombre d'habitants. Par contre, il se pose une question encore sans réponse pour la Municipalité où chaque commune aura son représentant. Or le nombre devrait être impair. Néanmoins, il semble que le canton aimerait que chaque commune puisse être toujours représentée à l'exécutif. Il faudra bien trouver une solution !* précise-t-il.

► **Economies d'échelle?** Pierre Stampfli affirme avec conviction qu'il est exclu de procéder à des licenciements et que chaque employé communal aura sa place dans la nouvelle commune.

Règlement de construction

Chantal Michel informe que le nouveau règlement de construction est toujours dans l'attente de l'approbation du Canton depuis ce printemps et que l'on a pas obtenu une date de retour. Il faudra l'amender avec les remarques du Canton, le mettre ensuite à l'enquête publique pendant un mois, puis le faire approuver par le Conseil. *Autant dire qu'il est impossible qu'il entre en vigueur cette année !* ajoute-t-elle avec réalisme.

Réception des nouveaux habitants

La désormais traditionnelle soirée d'accueil avec repas dédiée aux nouveaux habitants et aux jeunes ayant obtenu la majorité aura lieu au foyer de la salle communale le 11 novembre prochain. Une invitation leur parviendra.

PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Circulation chemin du Collège

Un conseiller s'inquiète du problème de circulation et de sécurité sur le chemin du Collège où les véhicules montent sur les trottoirs pour se croiser. Notre Municipale Geneviève Thévoz explique : *le chemin a été conçu intentionnellement suffisamment étroit pour empêcher le croisement de véhicules et pour que les usagers repartent par la route cantonale. Malheureusement, il faut constater que l'effet dissuasif n'est pas atteint, pour le moment du moins !* Affaire à suivre donc...

INFO Nouveaux WC

Les usagers de la place de jeux et de détente autour du bâtiment communal n'auront désormais plus besoin de courir à la maison lorsque l'envie se fait sentir. En effet, la commune a aménagé des WC publics à l'angle, sous l'escalier qui mène à l'appartement du concierge.



REPORTAGE Fête du 1^{er} août

Les Chavannus et nos amis de Bogis qui ne se sont pas rendus sur la prairie du Grütli ont sûrement choisi de se rendre à la salle communale de Chavannes pour célébrer la fête traditionnelle du 1^{er} août dans la convivialité et une atmosphère familiale.

Les habitants de nos deux villages étaient conviés à venir avec leurs enfants dès 18h30 pour l'apéro. Les enfants se sont défoulés dans le château gonflable et certains d'entre eux ont eu la chance de se faire maquiller par Sandra alors que les majeurs conversaient en partageant le verre de l'amitié.



Le Chavanneus estime que 150 personnes étaient présentes. Au menu, saucisses grillées par le chef des grillades ou un émincé de porc avec salade servis par deux fiers représentants de la Jeunesse Michael et Martial (en photo) avec, pour le dessert, une bonne salade de fruits.



Vers 21h00, la partie officielle était ouverte par notre Syndic, Pierre Stampfli, qui, après une introduction historique sur le Pacte de 1291, a succombé à son plaisir de parler de son sujet favori : la fusion de Terre Sainte. Rebondissant sur l'union d'Uri, Schwytz et Unterwald, il a poursuivi : « 713 ans plus tard, soit en 2004, ils étaient toujours trois : Mies, Tannay et Chavannes-des-Bois, qui pour

mieux défendre leurs intérêts, décidèrent de s'unir en une seule commune»... « Les autorités ont alors fait une enquête auprès de la population et le résultat fut étonnant : la population soutenait non seulement l'idée d'un rapprochement mais plébiscitait une fusion des 9 communes de Terre Sainte ».

Les autorités ont alors décidé de sonder les habitants de toutes les communes et le résultat a été fort encourageant. Il débouche actuellement sur la phase opérationnelle de fusion. Notre syndic ajoute : *« N'ayez aucune crainte, Bogis-Bossey restera Bogis-Bossey, les deux Chavannes resteront les deux Chavannes. Vous allez skier à Verbier et pas à Bagnes, ou aux Diablerets et pas aux Ormonts-Dessus... ».*

Il a ensuite cédé la parole à Stéphane Théraulaz pour la lecture du Pacte. Décrivant un personnage atypique dans le paysage politique suisse, notre Syndic a ensuite cédé la parole à Serge Meilly, député au Grand Conseil, pour prononcer le traditionnel message du 1^{er} août. Dans un humour parfois caustique, il a affirmé que le Pacte de 1291 n'est pas un acte fondateur d'un Etat mais un accord de défense. Unterwald l'a perdu et celui de Schwytz a brûlé !

En iconoclaste, il postule que les étrangers ont faits beaucoup plus pour la Suisse que les trois signataires du Pacte. Pour le canton de Vaud, l'acte fondateur a été l'acte de médiation du 14 avril 1803 présenté par la France napoléonienne. Européen convaincu, il ne voit pas de sens à l'alleingang. La Suisse a besoin de l'Europe pour défendre ses intérêts dans un monde globalisé. Nous avons le même style de vie et nous sommes dorés et déjà obligés de copier une bonne partie des lois européennes.



Le tas de bois avant...



et pendant...sous la garde des pompiers de Terre Sainte Bram et Roger



Notre Syndic a remercié toutes les personnes qui ont participé à la mise en place de cette fête et invité les participants à chanter debout le cantique suisse dont les paroles avaient été distribuées sur les tables.



La nuit est tombée. Notre Municipale Mme Thévoz distribue des lampions aux enfants et le cortège se déplace sur les lieux du feu. Je remercie Federica Rodner (federicarodner@mac.com), photographe professionnelle en vacances en Suisse et qui, de passage dans notre commune, a réalisé et m'a remis les photos de la fête qui sont publiées dans les pages 7 et 8.



INFO Bénévolat CMS

EMS, CMC, CMS... il n'est pas toujours facile de s'y retrouver. Le centre Médico Social (CMS) à Mies est l'un des 40 centres répartis sur tout le canton. Le Chavannews a rencontré la responsable du centre, Mme Catherine Gobbo, pour en savoir plus.

Nous nous inscrivons dans le dispositif sanitaire cantonal et nous avons pour objectif d'apporter des soins médicaux et une aide comme, par exemple, le ménage, les repas, les déplacements pour faire les courses ou aller chez le coiffeur, etc. Nous nous adressons en particulier aux personnes âgées qui sont suffisamment indépendantes pour ne pas devoir déménager dans un EMS, me dit-elle. (EMS=Etablissement Médico Social, ndlr).

Tous les collaborateurs du CMS sont au bénéfice d'une qualification professionnelle reconnue : infirmières, ergothérapeutes, assistantes sociales, etc. Mme Gobbo ajoute : *Nous avons besoin de bénévoles pour pouvoir*

répondre à la croissance des demandes. Nous recherchons des personnes qui aiment le contact, qui veulent donner un coup de main aux personnes seules et qui ont peu de ressources. Ils doivent avoir du temps et sont par conséquent a priori à la retraite.

Elle poursuit : *Le CMS organise en moyenne une trentaine de transports par jour et nous recherchons actuellement au minimum 4 bénévoles avec permis de conduire. Ils reçoivent bien sûr un dédommagement calculé au km parcourus.*

L'appel est lancé et le Chavannews s'en fait le relais. Les personnes intéressées peuvent appeler le CMS au 022 950 98 20 (le matin).

Prochain Chavannews : cet hiver.